



Lycée JM Carriat

Choisir les enseignements de spécialité

LA VOIE GÉNÉRALE

- Une coloration du BAC par le choix des enseignements de spécialité
- Un tronc commun important (+ de 50% des heures d'enseignement)
- Une spécialisation qui s'accroît :
 - En 1^{ère} : 3 enseignements de 4H/semaine
 - En terminale : 2 enseignements de 6H/semaine

Choix des enseignements de spécialités

- Les spécialités rares et mutualisées :
 - 1^{ère} générale : affecté à Carriat mais possibilité de suivre un seul enseignement de spécialité à Quinet ou Lalande.
 - Terminale : si l'élève veut conserver l'enseignement mutualisé il devra changer d'établissement.
- Enseignement de spécialité biologie uniquement aux Sardières et donc changement d'établissement obligatoire dès la 1^{ère}.
- Affelnet permet de changer d'établissement à la fin de la 2^{nde}.

Options et enseignement de spécialités

Pour les élèves en :

- Sections sportives
- Option EPS

Les 3 enseignements de spécialités choisis doivent être dispensés à Carriat.

La mutualisation est impossible pour cause de fortes contraintes d'emploi du temps.

Les enseignements de spécialités dispensés dans les lycées de Bourg-en-Bresse

Enseignements de spécialité	Lycée Carriat	Lycée Lalande	Lycée Quinet	Lycée des Sardières
Arts		Arts plastiques	Musique / Histoire des Arts	
Biologie écologie				X
Humanités, littérature et philosophie	X	X	X	
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	X	X	X	
Langue, littérature et civilisation étrangères (anglais)	X	X	X	
Littérature et LCA			Latin	
Mathématiques	X	X	X	X
Numérique et sciences informatiques	X	X		
Physique-Chimie	X	X	X	X
Sciences de la vie et de la Terre	X	X	X	
Sciences de l'ingénieur	X			
Sciences économiques et sociales	X	X	X	